Mis à jour le 06/11/2020

Type d'action

Le promoteur de l'action

ALCOOL ECOUTE JOIE et SANTE de la MARNE

Territoire Régional, Local

Responsable Philippe Renault (Trésorier)
Courriel alcool.ecoute.joie.sante.marne@gmail.com
Adresse Rue de la Charrière, Cité Administrative Tirlet, Châlons-en-Champagne 51000, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association	Aide, accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool. Accompagnement, orientation, suivi des membres de l'entourage. Formation des bénévoles actifs sur le terrain.
Activités principales réalisées	Groupes d'Ecoute et de partage. Suivi individuel des personnes en difficulté. Formation reçue par la Fédération Nationale Alcool Ecoute FNJS.
Nombre de bénévoles	2
Nombre de volontaires	2
	Régional, Local

Description de l'action	 Accompagnement individuel des malades et/ou de leur entourage. Visites en centres de soins spécialisés. Interventions CSAPA. Forums des Associations. 653 bénéficiaires sur l'année : - 565 personnes au sein du groupe associatif de tous âges, tous sexes originaires de la région avec des situations socioprofessionnelles diverses y compris les contacts permanences. - 88 personnes en Centre de Soins, CSAPA.
Thématiques associées à votre action	Addictions / Aller vers / Education pour la santé

Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	Cité Administrative Tirlet, Rue de la Charrière, Châlons-en-Champagne, France
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	Concernant les malades directement touchés : les accompagner, les orienter vers des structures adaptées à leur pathologie. Pour l'entourage expliquer la maladie, la dépendance afin de dédramatiser la situation et pour favoriser un dialogue au sein des familles, permettant d'aller vers le soin. Les accompagner ensuite à un retour au sein de la famille. Les accompagner à un maintien de l'abstinence.
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	653 personnes sur l'année
Type de publics	Tous les publics
	10124 euros dont 8789 euros de bénévolat
Qui sont les financeurs ?	- Commune du Siège Social et communes environnantes. - L'Association est autofinancée par les cotisations de ses adhérents, des dons de sympathisants et les participations aux diverses activités thérapeutiques.
	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
	Il est toujours très difficile de "mesurer" si l'action a été atteinte ou pas. L'Association fait en sorte de mener à bien les actions qu'elle a programmées sur l'année. Certaines personnes, une fois l'abstinence acquise, continuent de fréquenter régulièrement l'Association, d'autres sont "perdues de vue" et nous ne savons pas toujours ce qu'elles deviennent. Nous avons l'habitude de positiver et de nous dire qu'elles ont retrouvé un équilibre et sont parties dans "une nouvelle vie" de mieux-être.
	A la demande
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui

Si oui, merci de préciser les outils utilisés	Affichettes, triptyques, ordinateurs, vidéoprojecteurs, journal trimestriel Mieux-Être.
Durée prévue	Illimitée
	Schémas de santé
	L'action répond à une politique de santé, un schéma présenté par l'ARS en général.
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	Participation aux instances de gouvernance (les malades libérés ont des responsabilités au sein du Conseil d'Administration).
Y'a-t-il une dimension consacrée à l'empowerment dans votre action ?	Oui, il y a une dimension consacrée à l'empowerment
Merci de préciser	Au travers de la prise de "confiance" des personnes libérées et de leur participation "active" aux diverses activités de l'Association.
	Oui
Merci de préciser	L'action répond à une demande des familles directement concernées par la maladie ainsi que des médecins généralistes et des travailleurs sociaux.
Quels sont les objectifs opérationnels ?	Groupes d'écoute et de partage au sein de l'Association départementale. Information, sensibilisation au sein des structures de soins spécialisées. Suivi individuel des malades et de l'entourage au sein de l'Association départementale.
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Conduites addictives
	Départementale, Régionale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Hôpitaux, cliniques, Locaux associatifs
	Oui
	Oui
	Oui

Merci de préciser le parcours de santé / de soins dans lequel s'inscrit l'action	Elle répond à un parcours de santé au niveau des interventions au sein de l'hôpital pour les malades en cours de soins.
Existe-t-il un comité technique ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Au sein de l'Association les groupes de parole sont fixés à l'année. Au sein de l'hôpital et du CSAPA il s'agit également d'une convention de partenariat.
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
	Participation aux Groupes d'Echange.
	Qualité de vie. Qualité de la santé.
Quels sont les autres indicateurs utilisés ?	Reprise de confiance en soi. Identification personnelle et sociale en tant que personne.
Ce bilan a été remis...	Les deux
Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a t-il été précisément ?	Bilan réalisé en fin d'année et présenté en Assemblée Générale. Remis à chaque adhérent et aux différents partenaires ainsi qu'aux financeurs.
	Oui
Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?	Oui